

Commission de Refondation
Synthèse des discussions et propositions à
l'Assemblée générale des 19 et 20 janvier 2013 à Reims

Introduction

Suite à la motion 6 proposée par le CA et votée par l'AG de 2012 de reprendre une réflexion sur le Réseau ainsi que sur sa Charte pouvant éventuellement aboutir à une modification de cette dernière, la Commission de Refondation a été relancée en 2012.

La Commission de Refondation a été ouverte à tous les représentants de groupes qui souhaitent participer à ce travail collectif sur le Réseau, qui ont été sollicités dans un appel lancé au printemps dernier par mail. Se sont impliquées dans la commission les personnes qui se sont portées volontaires, représentants de groupes, administrateurs, salariés.

La participation n'a pas atteint le niveau espéré par certains des participants. Pour expliquer cela, de multiples raisons ont été évoquées (manque de temps et surcharge de travail pour certains bénévoles, désaffection envers le Réseau et ses enjeux « internes » pour d'autres, etc.).

Ont participé à une ou plusieurs réunions de la commission de refondation (par ordre alphabétique) :

Guillaume Blavette (Stop EPR ni à Penly ni ailleurs), Michel Boccara (Bien Profond), Laurent Boucher (SDN Paris), Pierric Duflos (administrateur), Jean-Louis Gaby (administrateur), Patrice Kappel (SDN Tarn et Garonne), Didier Latorre (SDN 34), Marie-Hélène Mancinho (administratrice), Anne-Laure Méladeck (salariée), Charlotte Mijeon (salariée), Sophie Morel (administratrice), Xavier Rabilloud (salarié), Daniel Roussée (administrateur)

Nous avons travaillé au mieux de nos possibilités, la plupart du temps dans le respect des positions de chacun, souvent divergentes. Nous avons acté une volonté commune de trouver des convergences, en assumant nos analyses diverses, éventuellement contradictoires, et en laissant "en travail" les divergences qui subsistent, sans les nier ni en faire des points de blocage. Au terme de ce travail, nous laissons ainsi plusieurs questions en suspens, faute d'avoir pu les "creuser" suffisamment.

Aussi nous préconisons de continuer à travailler au sein de cette commission, au-delà de l'AG de janvier 2013, car nos discussions nous ont permis de seulement toucher du doigt quelques pistes à creuser, riches en perspective. Afin de poursuivre notre réflexion, que ce soit sur la régionalisation de la structure, la méthodologie pour l'élaboration de la stratégie du Réseau à long-terme, ou la question de la communication interne entre les différents membres de la fédération, il est nécessaire dans le cadre de ces chantiers vastes et complexes de prendre en compte autant que faire se peut leurs multiples implications. Une commission mandatée par l'AG et constituée des représentants de groupes reste sans doute le mode le plus pertinent pour échanger sur nos idées et nos visions du Réseau. Il va sans dire que dans le cas où cette Commission serait reconduite après cette AG 2013, un nouvel appel serait lancé auprès des groupes afin d'être le plus nombreux possible à réfléchir ensemble à ces questions essentielles à notre Réseau. Notre travail méritant selon-nous d'être poursuivi sur sa lancée au-delà de l'AG de janvier 2013, nous soumettons donc au vote de l'AG notre préconisation de prolonger l'existence de cette commission et de lui permettre de continuer de travailler sur les chantiers qu'elle a identifiés ci-dessus, ainsi que sur les éventuelles nouvelles questions qui pourraient en découler ou apparaître au fil de l'année.

Ce document présente ainsi les discussions et sujets que nous avons abordés au sein de la commission. Il fera état des pistes de travail à creuser et des dissensus que nous avons souhaité faire apparaître ici pour que l'AG en prenne connaissance, car ils représentent autant de pistes de travail potentielles. Enfin les préconisations ayant fait consensus et qui seront soumises par le groupe au vote de l'AG 2013 sont regroupées en fin de document.

Synthèse sur les discussions et sujets abordés

- Discussion sur la question du rhizome/régionalisation du Réseau

Le constat entre le fait que le Réseau est une structure au fonctionnement assez « centralisé » d'une part, et en même temps une fédération aux groupes présents sur tout le territoire d'autre part, nous a amené à discuter de la question de la régionalisation du Réseau et en particulier du concept du rhizome.

Nos discussions nous ont portés notamment vers la question du lien et travail inter-groupes au niveau régional en particulier. Les membres de la commission étaient dans leur ensemble convaincus de l'intérêt de travailler à une évolution du fonctionnement du Réseau qui permette d'amener une plus grande décentralisation et mette en place un système de meilleure connexion entre les régions. L'articulation de cette idée d'autonomisation de pôles régionaux, notamment au niveau d'un budget de fonctionnement a également été abordée par plusieurs membres du groupe.

Cette question régionalisation/rhizome a été assez longuement discutée au sein de la Commission de Refondation, pour autant nous ne saurions considérer le sujet comme épuisé. Il s'agit en effet d'une question tout aussi passionnante que complexe et c'est pour cette raison précise que nous n'avons à ce stade pas pu aller jusqu'à des propositions concrètes de mise en œuvre.

En effet nous sommes arrivés à un consensus sur ce point : la Commission juge nécessaire de continuer à travailler sur l'évolution du Réseau vers un rhizome, une plus grande régionalisation. Cela est ressorti très clairement de nos différentes réunions.

Nous avons néanmoins acté un dissensus sur la méthode à préconiser à l'AG. En effet, les membres de la commission n'ont pu s'accorder et trancher entre préconiser un mandat avec un énoncé précis à la Commission de Refondation ou un mandat plus large pour acter cette question comme un « chantier » de travail à poursuivre qui engloberait dans un premier temps une consultation des groupes ?

- Discussion sur la consultation des groupes en-dehors du temps de l'AG

Nos discussions et les récentes questions posées par certains représentants de groupes dans le cadre plus particulier du débat sur l'énergie nous ont amenés à faire le constat qu'il était souhaitable de permettre d'une manière ou d'une autre de consulter les groupes ponctuellement sur des questions politiques particulières hors temps d'AG et de réflexion stratégique comme les journées organisées par l'équipe ca-salariés et ouvertes aux groupes du Réseau. Pour cela nous étions d'accord pour dire qu'il faudrait penser à un outil : forum ? système de consultation type sondages réguliers ? ... La réflexion reste ouverte sur la forme que revêtirait cet outil. Le besoin est néanmoins pris en compte et reconnu au sein de la commission afin d'améliorer la communication entre les groupes, mais aussi plus

d'interaction entre les groupes et l'équipe ca-salariés sur les questions politiques et de fonctionnement.

Au-delà des questions politiques, en termes de fonctionnement, la pratique a montré qu'en cas d'incidents graves voire d'accidents sur des installations nucléaires, bien que l'équipe démontre une réelle réactivité et un soutien aux groupes locaux qui la sollicitaient, il ne serait pas superflu d'essayer en amont d'identifier un peu plus précisément un processus et des personnes (qu'elles soient expertes sur une thématique particulière ou experte de par leur militance locale sur une installation en particulier) qui seraient très vite mobilisables pour une réaction (communication, mobilisation, action juridique etc) rapide en cas de problème survenu.

Ainsi notre groupe de travail s'est accordé pour proposer à l'AG un système permettant une consultation plus régulière des groupes hors temps d'AG et une meilleure réactivité dans les situations d'urgence via un dispositif sur deux niveaux ou cas de figure comme suit :

- en cas de catastrophe ou d'accident, mise en place d'un système qui permette à un groupe de personnes (salariés, groupes ou relais locaux identifiés au préalable, personnes ressources sur des thématiques précises...) de réagir très vite dans la communication du Réseau notamment ;

- et un dispositif d'urgence disons relative, de consultation ponctuelle, où il s'agit de questions politiques importantes sur lesquelles le CA solliciterait l'avis de l'ensemble des groupes dans un temps donné (à l'instar de la question du débat sur l'énergie où il y aurait pu/dû avoir une consultation des groupes en dépit du timing serré). Urgence relative car il s'agit de cas de figure où la fenêtre de réaction est relativement réduite mais ne se joue pas non plus sur quelques heures.

- Discussion sur la possibilité en temps d'AG de disposer d'un temps d'expression plus important pour les participants

Nous avons discuté d'un constat que chacun de nous a fait en tant que participant à l'AG, ou de retours qui nous ont été faits à titre individuel : l'AG est souvent source de frustrations, en grande partie dûes au temps très restreint de discussion permis par l'ordre du jour établi chaque année. Ce point était particulièrement prégnant pour les discussions de fond, attendantes à la direction stratégique du Réseau, aux motions et campagnes en particulier.

La Commission a donc préconisé d'avancer pour l'AG le temps d'échanges informels au vendredi soir et de commencer l'AG plénière plus tôt le samedi afin de permettre plus de temps aux discussions et aux échanges, notamment sur les questions stratégiques.

Le CA a déjà donné suite à cette demande qui prendra effet dès cette AG 2013.

- Discussion priorisation motions et campagnes en AG

Une discussion portant à la fois sur la question de l'élaboration de la stratégie au Réseau, du rôle des groupes dans celle-ci et du fonctionnement de l'AG, nous a amenés à nous poser la question (qui avait été soulevée lors de l'AG 2012 par des représentants de groupes notamment) du vote des motions d'orientations et de campagnes, et de la ligne claire de mise en œuvre donnée à l'équipe ca-salariés qui devrait en découler. En effet, jusqu'à ce jour, les représentants de groupes votant en AG, étaient sollicités pour donner leur avis favorable ou non sur la recevabilité des motions et sur leurs textes, mais le mode de vote ne permettait pas de les envisager dans leur globalité, ou les unes par rapport aux autres. De ce fait, à l'issue de

l'AG, le CA et les salariés devaient alors mettre en œuvre toute une série de motions sans ligne directrice donnée par l'AG au préalable.

La commission de Refondation souhaite donc préconiser une priorisation en AG des motions et campagnes afin de donner une ligne claire au CA et aux salariés pour la mise en œuvre des motions d'orientations et de campagnes qui sont votées.

Cette priorisation s'effectuerait par une hiérarchisation au moment du vote, dans un système permettant aux votants de s'exprimer sur toutes les motions s'ils le jugent pertinent, sans exiger des représentants de groupes d'exclure par leur vote une partie des motions d'orientation et des campagnes.

Il est par contre crucial, dans ce nouveau système, que ce vote de priorisation soit précédé d'un temps de discussion permettant de parler des motions et de les relier entre elles et non d'un exposé motion après motion, considérée chacune indépendamment du reste des propositions. Cette discussion en amont du vote permettrait également d'éventuels amendements pour une meilleure cohérence.

Comment se placerait cette évolution concrètement :

Après le processus habituel des éventuelles questions de recevabilité, les motions sont alors discutées dans leur ensemble et les unes en rapport avec les autres. Il peut alors intervenir à ce stade des amendements à apporter. Dans un second temps les motions sont alors soumises au vote de l'AG, et toutes celles qui sont retenues font alors l'objet d'une priorisation par les représentants de groupes.

Concrètement comment faire ce vote de priorisation ? On pourrait envisager soit un vote par bulletin, pour prioriser les motions approuvées (à l'instar du vote actuel pour les candidats au CA) ; soit un vote à l'oral/main levée. Dans ce vote à l'oral/main levée, il faudrait alors un système de points accordés ce qui pourrait concrètement être matérialisé par exemple par des cartons à points et ces cartons numérotés de 1 à 15 s'il y a 15 motions par exemple, seraient ramassés au fur et à mesure afin d'être sûr que plusieurs motions ne reçoivent pas le même nombre de points et que les représentants de groupes priorisent. Il faut voir les implications pratiques, et choisir l'option la plus simple et la moins chronophage également. Les organisateurs de l'AG feront le nécessaire pour mettre en place le système retenu par le CA.

Nous soumettons au vote de l'AG cette évolution de notre fonctionnement et proposons également qu'elle soit testée dès cette AG 2013 sur l'ensemble des motions soumises au vote.

-Discussion sur la Charte du Réseau

Forts du constat que depuis plusieurs AG, un certain nombre de groupes demandent une modification de notre Charte et/ou une clarification de la position du Réseau vis-à-vis d'une sortie rapide de l'ère nucléaire, mais que cela n'était pas possible en AG ordinaire et demandait une réflexion préalable des groupes, les membres du CA ont proposé lors de l'AG 2012 que le Réseau mette en œuvre une démarche de clarification sur ce sujet, démarche qui pourrait alors entraîner des propositions de redéfinition de la phrase de synthèse concernant la décision de sortie dans la charte fondatrice du Réseau.

La commission de Refondation s'est donc chargée de travailler sur cette question très politique et touchant à ce texte fondateur du Réseau.

Le premier constat que nous avons dressé était la nécessité claire et absolue de prendre en compte le contexte post-Fukushima dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui. De ce constat unanime a découlé un besoin de repréciser à la fois le caractère hautement dangereux du nucléaire et en particulier le risque d'une catastrophe majeure proche, ainsi que l'urgence

que revêtait dès lors une sortie de l'ère nucléaire. Ce constat s'est alors matérialisé dans des préconisations qui se retrouvent dans les considérants ainsi que dans la phrase de synthèse de la charte.

Une deuxième discussion a porté sur l'aspect économique, c'est-à-dire le coût que représente le nucléaire et les travaux de « mise aux normes de sûreté » mais sur ce point notre groupe de travail n'a pas atteint le consensus.

La mise en avant de la nécessité d'éradiquer les gaspillages a également été proposée, ainsi que quelques autres points, mais ceux-ci n'ayant pas été considérés comme suffisamment discutés, ou n'ayant pas fait consensus, notre groupe ne les soumettra pas au vote de l'AG.

Par ailleurs, plusieurs membres ont soulevé au fil des discussions que la notion d'urgence que nous renforçons avec ces propositions de modifications ne devrait pas pour autant nous interdire de faire référence à la pluralité des scénarios de sortie existants, quitte à adapter notre discours, et le nuancer par rapport aux différents délais présentés, afin de souligner l'urgence de mettre cette sortie du nucléaire en route très vite. En effet, au sein de la fédération, si nous nous accordons tous sur la notion d'urgence, celle-ci selon les groupes, leur vision et leur expertise peut prendre une dimension variable, aussi il serait dommage de se priver d'outils, certes perfectibles mais qui restent techniquement étayés et dotés d'une certaine reconnaissance.

Afin de permettre à l'AG de se prononcer sur ces modifications de la charte, la convocation d'un temps d'AG Extraordinaire était alors nécessaire. Cette question a été discutée au sein de la Commission, et les membres se sont accordés pour dire qu'il fallait que ce temps d'AGE soit convoqué par le CA selon les dispositions prévues dans les statuts afin de nous permettre d'exposer aux représentants de groupe notre travail et le soumettre au vote de l'AG.

Ces votes qui seront présentés pendant le temps d'AGE sont présentés ci-dessous, le texte de la Charte en son état actuel, et tel qu'il serait si ces différentes propositions étaient adoptées, est présenté en annexe de ce texte, à la fin du document :

- Consensus pour préconiser à l'AG l'ajout d'un 1^{er} considérant : « ***Les catastrophes déjà survenues et en cours créant une situation inacceptable pour les populations & dévastant des régions pour toujours.*** »

- Consensus pour préconiser à l'AG l'ajout d'« inquiétant » au considérant suivant:
« ***Les risques croissants d'accidents majeurs dus au vieillissement inquiétant des installations nucléaires*** »

- Consensus pour préconiser à l'AG la modification suivante de la phrase de synthèse de la Charte :

« ***En cette période critique, face au risque croissant d'accident, et devant la nécessité de nouvelles orientations énergétiques, nous, citoyens, scientifiques, élus, associations, entreprises... voulons une décision immédiate de sortie du nucléaire avec élaboration d'un calendrier pour une sortie urgente.*** »

Synthèse des votes sur les préconisations soumises au vote de l'Assemblée générale 2013

VOTE 1 : Êtes-vous pour ou contre la mise en place d'un système permettant une consultation plus régulière des groupes hors temps d'AG et une meilleure réactivité dans les situations d'urgence via un dispositif sur deux niveaux ou cas de figure comme suit :

- en cas de catastrophe ou d'accident, mise en place d'un système qui permette à un groupe de personnes (salariés, groupes ou relais locaux identifiés au préalable, personnes ressources sur des thématiques précises...) de réagir très vite dans la communication du Réseau notamment ;

- et un dispositif d'urgence disons relative, de consultation ponctuelle, où il s'agit de questions politiques importantes sur lesquelles le CA solliciterait l'avis de l'ensemble des groupes dans un temps donné (à l'instar de la question du débat sur l'énergie où il y aurait pu/dû avoir une consultation des groupes en dépit du timing serré). Urgence relative car il s'agit de cas de figure où la fenêtre de réaction est relativement réduite mais ne se joue pas non plus sur quelques heures.

VOTE 2 : Êtes-vous pour ou contre une priorisation en AG des motions et campagnes afin de donner une ligne claire au CA et aux salariés pour la mise en oeuvre des motions d'orientations et de campagnes qui sont votées ?

Cette priorisation s'effectuerait par une hiérarchisation au moment du vote, dans un système permettant aux votants de s'exprimer sur toutes les motions s'ils le jugent pertinent, sans exiger des représentants de groupes d'exclure par leur vote une partie des motions d'orientation et des campagnes.

Il est par contre crucial, dans ce nouveau système, que ce vote de priorisation soit précédé d'un temps de discussion permettant de parler des motions et de les relier entre elles et non d'un exposé motion après motion, considérée chacune indépendamment du reste des propositions. Cette discussion en amont du vote permettrait également d'éventuels amendements pour une meilleure cohérence.

Cette priorisation serait testée dès cette AG 2013 et serait appliquée au votes des motions soumises au vote ces 19 et 20 janvier 2013.

VOTE 3 : Êtes-vous pour ou contre prolonger l'existence de cette commission et de lui permettre de continuer de travailler sur les chantiers qu'elle a identifiés ainsi que sur les éventuelles nouvelles questions qui pourraient en découler ou apparaître au fil de l'année ?

A soumettre à l'Assemblée Générale Extraordinaire :

VOTE 4 : Êtes-vous pour ou contre ajouter un 1^{er} considérant à la Charte comme suit :

« Les catastrophes déjà survenues et en cours créant une situation inacceptable pour les populations & dévastant des régions pour toujours. »

VOTE 5 : Êtes-vous pour ou contre l'ajout dans la Charte de l'adjectif « inquiétant » au considérant suivant :

« Les risques croissants d'accidents majeurs dus au vieillissement inquiétant des installations nucléaires »

VOTE 6 : Êtes-vous pour ou contre la modification suivante de la phrase de synthèse de la Charte :

« A cette période critique, face au risque croissant d'accident, et devant la nécessité de nouvelles orientations énergétiques, nous, citoyens, scientifiques, élus, associations, entreprises... voulons une décision immédiate de sortie du nucléaire avec élaboration d'un calendrier pour une sortie urgente. »

Page suivante :

Annexe

Texte de la Charte actuel et texte après les modifications proposées par la Commission Refondation et soumises au votes de l'AG :

CHARTRE ACTUELLE

Considérant :

- les risques croissants d'accidents majeurs dus au vieillissement des installations nucléaires,
- les dangers que l'accumulation des déchets radioactifs fait courir aux générations présentes et futures,
- les risques pour la santé, liés à la pollution radioactive due à toute installation nucléaire,
- que le nucléaire civil favorise directement ou indirectement la prolifération et l'usage de l'arme nucléaire,
- le coût prohibitif de la filière nucléaire (construction et démantèlement des installations, gestion des déchets radioactifs),
- les dangers que représente le lobby nucléaire pour la démocratie,
- que la France est le dernier pays en Europe à tout miser sur le nucléaire,

À cette période charnière où se pose le problème du renouvellement du parc nucléaire français, nous, citoyens, scientifiques, élus, associations, entreprises... voulons une décision immédiate de sortie du nucléaire.

Nous voulons :

- l'arrêt des projets d'enfouissement des déchets radioactifs,
- l'arrêt du retraitement du combustible usé à la Hague et de l'utilisation du plutonium à des fins énergétiques (combustible MOX),
- l'arrêt des exportations d'électricité et de toute technologie nucléaire,
- le non renouvellement du parc nucléaire,
- la fermeture des réacteurs en fonctionnement.
- l'abolition et l'élimination de toutes les armes nucléaires ou radioactives.

C'est possible avec :

- le développement des économies d'énergie,
- la mise en place d'une autre politique énergétique basée sur les énergies renouvelables (éolien, solaire, bois...) fortement créatrices d'emplois,
- le recours, en phase transitoire, à des techniques de production énergétique les moins néfastes possible pour l'environnement (centrales au gaz, cogénération ...).

PROPOSITION *(modification en italique et soulignée)*

Considérant :

- *les catastrophes déjà survenues et en cours créant une situation inacceptable pour les populations & dévastant des régions pour toujours,*
- les risques croissants d'accidents majeurs dus au vieillissement *inquiétant* des installations nucléaires,
- les dangers que l'accumulation des déchets radioactifs fait courir aux générations présentes et futures,
- les risques pour la santé, liés à la pollution radioactive due à toute installation nucléaire,
- que le nucléaire civil favorise directement ou indirectement la prolifération et l'usage de l'arme nucléaire,
- le coût prohibitif de la filière nucléaire (construction et démantèlement des installations, gestion des déchets radioactifs),
- les dangers que représente le lobby nucléaire pour la démocratie,
- que la France est le dernier pays en Europe à tout miser sur le nucléaire,

À cette période critique, face au risque croissant d'accident, et devant la nécessité de nouvelles orientations énergétiques, nous, citoyens, scientifiques, élus, associations, entreprises... voulons une décision immédiate de sortie du nucléaire avec élaboration d'un calendrier pour une sortie urgente.

Nous voulons :

- l'arrêt des projets d'enfouissement des déchets radioactifs,
- l'arrêt du retraitement du combustible usé à la Hague et de l'utilisation du plutonium à des fins énergétiques (combustible MOX),
- l'arrêt des exportations d'électricité et de toute technologie nucléaire,
- le non renouvellement du parc nucléaire,
- la fermeture des réacteurs en fonctionnement.
- l'abolition et l'élimination de toutes les armes nucléaires ou radioactives.

C'est possible avec :

- le développement des économies d'énergie,
- la mise en place d'une autre politique énergétique basée sur les énergies renouvelables (éolien, solaire, bois...) fortement créatrices d'emplois,
- le recours, en phase transitoire, à des techniques de production énergétique les moins néfastes possible pour l'environnement (centrales au gaz, cogénération ...).